



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1er avril 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 mars 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 3 avril 2001

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition**  
**- Secteur 2 : Aéroport**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

***Conseillers :***

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 1er avril 2001**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition**

**- Secteur 2 : Aérodrome**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale informelle,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du III Millénaire, Monsieur [REDACTED] et Madame [REDACTED] ont donné leur accord pour la vente dans le secteur de l'Aérodrome :

- d'une emprise de terrain, en nature de terre agricole, d'une superficie d'environ 420 m<sup>2</sup> prélevée sur la parcelle cadastrée section ZE n° 197 d'une superficie totale de 14933 m<sup>2</sup>. La surface exacte de cette emprise sera déterminée par géomètre expert.

Cette acquisition est destinée à la création d'une piste cyclable et à la plantation d'arbres d'alignement pour le Chemin Communal du III Millénaire.

Le prix de la cession est de 630,00 F (soit 1,50 F/m<sup>2</sup>) conforme à l'estimation globale du Domaine pour le Chemin Communal du III Millénaire.

L'indemnité d'éviction due par la Ville à l'exploitant agricole du terrain, le GAEC de la Ponnerie, s'élève à 955,00 F (conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître BOUTINEAU. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908-8231-2111 du Budget.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)